
Les perspectives budgétaires des Entités fédérées de 2009 à 2019

C. JANSSENS, J. DUBOIS, V. SCHMITZ, A. de STREEL et R. DESCHAMPS

Centre de recherches en Economie Régionale et Politique Economique (CERPE) – FUNDP – Namur

Juin 2009

ABSTRACT

Le CERPE analyse les perspectives budgétaires de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Commission communautaire française pour la période 2009-2019.¹

*Pour la réalisation de ces perspectives, nous nous sommes basés sur les **paramètres macroéconomiques et démographiques** les plus récents, à savoir ceux issus des Perspectives économiques 2009-2014 du Bureau fédéral du Plan, publiées en mai 2009, et des Perspectives de Population 2007-2060 du Bureau fédéral du Plan, actualisées pour tenir compte des observations au 1^{er} janvier 2008.*

*La projection des perspectives budgétaires des quatre Entités fédérées à l'horizon 2019 a comme point de départ le **budget 2009 initial** de chaque Entité, tel que **mis à jour par le CERPE** pour tenir compte de la forte modification à la baisse des paramètres macroéconomiques depuis l'élaboration du budget initial. Notons toutefois qu'il n'y a pas encore de budget ajusté pour 2009. La simulation tient également compte des **nouvelles décisions** à caractère budgétaire intervenues depuis l'élaboration du budget 2009 initial. Notons par ailleurs que les perspectives budgétaires présentées dans ces rapports ont été réalisées dans le **cadre institutionnel actuel**, c'est-à-dire selon les mécanismes de financement prévus par la Loi Spéciale de Financement (LSF).*

*Ces perspectives ont été réalisées à **politique inchangée**. En d'autres termes, il s'agit d'une simulation « plancher » ou « affaires courantes », au sens où elle est basée sur l'hypothèse théorique selon laquelle il n'y a pas d'augmentation des dépenses primaires au-delà de l'inflation, hormis celles qui découlent de décisions déjà prises ou qui évoluent selon une dynamique propre. Il y a lieu de remarquer que cette hypothèse est très contraignante quant à l'évolution des dépenses et ne correspond pas à l'observation du passé.*

Le CERPE prévoit que la croissance des recettes dans le futur sera plus faible que la croissance observée des recettes dans le passé, suite notamment à la dégradation des paramètres macroéconomiques, et ce dans chaque Entité.

¹ Ces working papers sont disponibles sur le lien :

<http://www.fundp.ac.be/facultes/eco/departements/economie/recherche/centres/cerpe/cahiers/cahiers2009/>

Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses en Région wallonne (en %)

	<i>Croissance annuelle nominale 2009-2019</i>	<i>Croissance annuelle nominale 2001-2009</i>
Recettes totales*	3,07%	4,26%
Dépenses primaires totales	0,92%	5,04%

* Recettes totales hors produit d'emprunts

Source : calculs CERPE

Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses en Communauté française (en %)

	<i>Croissance annuelle nominale 2009-2019</i>	<i>Croissance annuelle nominale 2001-2009</i>
Recettes totales*	3,69%	3,85%
Dépenses primaires totales	2,51%	3,83%

* Recettes totales hors produit d'emprunts

Source : calculs CERPE

Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses en Région bruxelloise (en %)

	<i>Croissance annuelle nominale 2009-2019</i>	<i>Croissance annuelle nominale 2001-2009</i>
Recettes totales	2,93%	5,70%
Dépenses primaires totales	1,28%	6,57%

Source : calculs CERPE

Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses de la Cocof (en %)

	<i>Croissance annuelle nominale 2009-2019</i>	<i>Croissance annuelle nominale 2001-2009</i>
Recettes totales	1,79%	5,18%
Dépenses primaires totales	1,60%	5,09%

Source : calculs CERPE

Ainsi, la dégradation de la situation budgétaire à partir de 2009 découle de la détérioration de la conjoncture économique (croissance de -3,8% en 2009 au lieu de 1,2% et inflation de 0,3% en 2009 au lieu de 2,7%), ainsi que des nouvelles décisions à impact budgétaire.

Dans ces conditions, même sans nouvelles décisions à caractère budgétaire, les projections mettent en évidence ce qui suit :

Pour la Région wallonne, les soldes ne seront positifs qu'à partir de l'année 2014 pour le solde de financement SEC 95 et 2016 pour le solde net à financer. La Région ne devrait donc disposer de marges de manœuvre qu'à partir de 2014. C'est à partir de 2016 que l'endettement régional devrait cesser de croître.

Perspectives budgétaires de la Région wallonne (en milliers EUR)

	<i>2009 CERPE</i>	<i>2014 CERPE</i>	<i>2019 CERPE</i>
Recettes totales	6.338.120	7.200.149	8.576.849
Dépenses primaires totales	7.026.183	7.069.561	7.700.803
Solde Net à financer	-886.026	-182.362	551.371
Solde de financement SEC95	-307.549	5.183	748.098
Rapport dette/recettes	94,71%	112,77%	95,34%

Source : calculs CERPE

Pour la Communauté française, les soldes (solde net à financer et solde de financement SEC95) ne seront positifs qu'à partir de l'année 2016. La Communauté ne devrait donc disposer de marges de manœuvre qu'à partir de 2016. C'est également à partir de 2016 que l'endettement communautaire devrait cesser de croître.

Perspectives budgétaires de la Communauté française (en milliers EUR)

	2009 CERPE	2014 CERPE	2019 CERPE
Recettes totales	7.933.920	9.435.924	11.403.660
Dépenses primaires totales	8.179.808	9.427.448	10.483.211
Solde Net à financer	- 400.515	- 274.672	618.568
Solde de financement SEC95	- 328.909	- 260.884	633.541
Rapport dette/recettes	41,45%	62,17%	52,40%

Source : calculs CERPE

Pour la Région de Bruxelles-Capitale, le solde net à financer reste négatif sur toute la période considérée (2010-2019) ; et le solde de financement (SEC 95) ne devient positif qu'à partir de 2019. La Région ne devrait donc disposer de marges de manœuvre qu'à partir de 2019. L'endettement ne devrait pas cesser de croître sur toute période de projection.

Perspectives budgétaires de la Région Bruxelles-Capitale (en milliers EUR)

	2009 CERPE	2014 CERPE	2019 CERPE
Recettes totales	2.569.590	2.901.426	3.429.543
Dépenses primaires totales	2.815.777	2.940.706	3.198.945
Solde Net à financer	-362.156	-232.302	-1.047
Solde de Financement (SEC 95)	-123.230	-204.199	29.508
Rapport dette/recettes	97,34%	131,84%	126,47%

Source : calculs CERPE

Pour la Cocof, les soldes (solde net à financer et solde de financement SEC 95) restent négatifs sur toute la période considérée (2010-2019). La Cocof ne devrait donc pas disposer de marges de manœuvre et son endettement ne devrait pas cesser de croître sur toute période de projection.

Perspectives budgétaires de la Commission communautaire française (en milliers EUR)

	2009 CERPE	2014 CERPE	2019 CERPE
Recettes totales	325.777	356.925	389.001
Dépenses primaires totales	344.111	372.787	403.165
Solde Net à financer	-19.970	-17.914	-16.346
Solde de Financement (SEC 95)	-13.673	-21.136	-26.207
Rapport dette/recettes	70,18%	92,38%	116,46%

Source : calculs CERPE